

# Langues et développement: agir sur les représentations?

**Louis-Jean Calvet**

*Université de Provence*

Institut d'Etudes Créoles et Francophones  
Université de Provence (Aix-Marseille I)  
ESA 5860 du CNRS  
13621 - Aix-en-Provence, France  
louis-jean.calvet@wanadoo.fr

## **Abstract**

It is very well-known the importance that gregarious or vernacular languages have in the fight for development, because they are essential for the transmission of the necessary knowledge and techniques for this process. This fact is especially evident in Africa, where “national” languages (already known by children before they arrive to school) are more effective than the “official” language (French, English, Portuguese). In the language policy field, when suggested solutions *in vitro* have the same direction as speakers’ practices *in vivo*, this operation is usually a success. Problems arise when speakers do not agree with politicians’ resolutions; in this case, the result is usually a failure. In the framework of these general problems, it may be interesting to extend the Labovian notion of linguistic insecurity, since language images or representations cause security or insecurity in several domains: form, status, image and identity function of languages. The interference of these parameters presents a typology of different situations. Since this insecurity is a social result, the notions of *securization* and *insecurization* can be added to this typology, in the following way: to raise the question whether it would be possible to act on the images and representations that speakers create about languages, and to fight against, for instance, the originating forces of linguistic insecurity, with the aim of carrying out *in vivo* the choices of language policy executed *in vitro*.

**Key words:** language policy and development, resolutions *in vitro*, language practices *in vivo*, linguistic representations, linguistic insecurity, securization and insecurization.

## **Resumo**

É ben coñecida a importancia das linguas gregarias ou vernáculas na loita polo desenvolvemento, posto que son imprescindibles para a transmisión dos coñecementos e técnicas necesarias para o mesmo. Este feito é especialmente constatable en África, onde as linguas “nacionais” (xa coñecidas polos nenos antes de chegaren á escola) son máis eficaces cá lingua “oficial” (francés, inglés, portugués). No eido da política lingüística, cando as solucións propostas *in vitro* van no mesmo sentido que as prácticas *in vivo* dos locutores, a operación adoita ter éxito. Os problemas comezan cando os locutores non aceptan as decisións tomadas polos políticos; neste caso normalmente o resultado é o fracaso. No marco destes problemas xerais, pode resultar de interese ampliar a noción laboviana de inseguridade lingüística, xa que as imaxes ou representacións da lingua producen seguridade ou inseguridade en varios dominios: forma, status, imaxe e función identitaria das linguas. O cruce destes parámetros fornece unha tipoloxía das distintas situacións. Dado que a inseguridade é un produto social, a esta tipoloxía pódenselle engadir as nocións de *securización* e de *insecurización*, de tal xeito que se formula a cuestión de se sería posible actuar sobre as imaxes ou representacións que os falantes se fan da(s) lingua(s), loitar

contra, por exemplo, as forzas productoras de inseguridade lingüística, para así facilitar *in vivo* as eleccións de política lingüística levadas a cabo *in vitro*.

**Palabras clave:** política lingüística e desenvolvemento, tomas de decisión *in vitro*, prácticas lingüísticas *in vivo*, representacións lingüísticas, inseguridade lingüística, securización e insegurización.

### 1. Introduction

On a depuis longtemps souligné l'importance des langues vernaculaires dans la lutte pour le développement. La transmission des savoir et des savoir-faire nécessaires à ce développement passe en effet par les langues, et de nombreuses évaluations, en particulier en Afrique, indiquent que les langues “nationales”, que les élèves dominant déjà avant d'aller à l'école, sont plus efficaces que la langue officielle, dont l'utilisation en début de scolarisation implique deux apprentissages simultanés, celui du moyen d'enseignement, le français, l'anglais ou le portugais en Afrique, et celui des contenus.

L'introduction dans la vie officielle des langues “moins parlées”, “minoritaires”, “grégaire”, peu importe la façon dont on les nomme, a été réalisée dans des situations variées, qui vont du modèle catalan (une langue dominée unique imposée face à une langue jusque là dominante) au modèle indonésien (une langue véhiculaire, minoritaire, le malais, imposée face à l'ancienne langue coloniale et au plurilinguisme endogène comprenant une langue dominante, le javanais), en passant par des situations intermédiaires, dont nous pourrions esquisser une typologie, ce qui n'est pas notre propos. Ce qui nous retiendra ici, c'est que ces démarches se situent toujours à deux niveaux: *in vitro*, dans les bureaux des décideurs, et *in vivo*, dans la pratique des locuteurs. Lorsque les solutions avancées *in vitro* vont dans le sens des pratiques *in vivo*, les opérations réussissent en général. Les problèmes commencent lorsque les locuteurs ne veulent pas des décisions prises par les politiques, et l'on va alors le plus souvent à l'échec. Ce fut par exemple le cas de la Guinée à l'époque de Sékou Touré, et l'analyse des raisons de l'échec est ici importante car elle peut nous permettre d'éviter à l'avenir les erreurs qui ont été commises.

Je vais donc, pour commencer, rappeler très vite ce qui s'est passé en Guinée entre 1962 et 1984, à simple titre d'exemple. L'idée générale consistait à introduire dans la formation des adultes et dans l'enseignement les huit langues nationales les plus parlées, selon un découpage géographique du pays. Quatre campagnes d'alphabétisation successives sont lancées dans ces huit langues, avec l'aide de l'UNESCO tout d'abord, puis sans elle, le président Sékou Touré ayant rompu en 1971 ses relations avec l'organisation internationale. Pour ce qui concerne l'école, on enseigne à partir de 1968 en première année du primaire exclusivement en langue nationale (une des huit langues retenues), avec l'idée d'avancer d'un an chaque année pour couvrir l'ensemble du cycle primaire en 1974. En fait, l'opération sera un énorme échec. En 1978, le programme d'introduction des langues nationales à l'école a pris quatre ans de retard et on les introduira dans le cycle secondaire en 1983 alors que cela était prévu pour 1976. En cours de route, la Guinée avait abandonné deux de ses huit langues nationales. A la mort de Sékou Touré, en 1984, le pays réagit contre différents aspects de son régime, en particulier contre cette politique linguistique, et l'on revient très vite au système précédent, le tout en français...

Pourquoi cet échec? On peut y trouver plusieurs raisons. Les unes sont techniques: Absence de formation des enseignants du primaire et du secondaire; absence de manuels scolaires et de documents pour l'alphabétisation; insuffisance de la connaissance du terrain, de la description des langues, de leur équipement, etc.

Les autres sont plus politiques: ni les parents d'élèves ni les enseignants n'étaient vraiment d'accord avec la réforme. Les premiers ne comprenaient pas pourquoi leurs enfants devaient apprendre à l'école une langue qu'ils parlaient déjà alors que seule la "langue des blancs" représentait pour eux un atout social. Les autres devaient leur statut et leur métier au maniement du français, et n'étaient pas préparés à enseigner dans des langues qu'ils parlaient, certes, mais n'écrivaient pas.

C'est-à-dire que la population ne comprenait pas pourquoi le gouvernement avait lancé cette réforme, pourquoi on voulait enseigner aux élèves dans certaines langues nationales, pourquoi on voulait former les adultes dans ces mêmes langues, pourquoi on abandonnait l'enseignement en français. Dans son esprit, la formation, le développement, étaient affaire de blancs, et c'est dans la langue des blancs qu'il convenait de les mener. En d'autres termes, seul le français était, dans leurs représentations, une langue de promotion sociale, seul le français était pour leurs enfants une langue utile, et la politique linguistique adoptée in vitro allait contre les idées linguistiques in vivo.

## 2. L'insécurité linguistique

Pour tenter de dépasser cette contradiction, je partirai d'abord d'une distinction générale entre les pratiques des locuteurs, qui constituent au bout du compte les langues (la langue n'existe pas en effet, elle n'est que le produit statistique de millions de pratiques, elle est, comme l'écrivait Einar Haugen une *fiction utile*, surtout utile au linguiste) et les représentations linguistiques qui agissent sur les pratiques et donc sur les langues. Depuis un quart de siècle ces représentations sont surtout abordées en termes d'insécurité linguistique, le plus souvent en se référant à William Labov. Cette notion d'insécurité linguistique a, pourrions-nous dire, un certificat de naissance, elle apparaît, en anglais, en 1964, dans l'un des tout premiers textes de William Labov, celui qu'il présente à la conférence réunie par William Bright à l'UCLA (Labov, 1966). En fait Einar Haugen avait, deux ans avant lui, parlé d'insécurité à propos de situations linguistiques, mais c'est Labov qui a développé cette notion, sans mentionner sa dette envers Haugen. Il la reprendra ensuite dans quelques textes qui seront regroupés dans *Sociolinguistic Patterns* (1973), et traduits en français en 1976.

Dans cet ensemble, l'utilisation de l'insécurité linguistique est quantitativement limitée, quelques pages dans lesquelles on trouve une définition de l'indice d'insécurité linguistique ("le nombre d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte"), une insistance sur l'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie et un tableau de "distribution des valeurs de l'indice d'insécurité linguistique par classes socio-économiques" que tout le monde connaît aujourd'hui mais que je reproduis cependant pour montrer l'analyse sélective de Labov: le croisement des classes socio-économiques et de l'indice d'insécurité linguistique nous montre en effet que 70% des membres de la moyenne et haute bourgeoisie ont un indice de 1-2 tandis que 58% des membres de la petite bourgeoisie ont un indice de 3-7 et que 44% des membres du sous-prolétariat et 50% des membres de la classe ouvrière estiment prononcer de façon correcte. C'est-à-dire que les valeurs les plus frappantes sont celles qui sont mises en gras dans la reproduction du tableau que nous donnons ci-dessous.

III	classes socio- économiques			
	0-2	3-5	6-8	9
0	<b>44%</b>	<b>50%</b>	16%	20%
1-2	25	21	16	<b>70</b>
3-7	12	25	<b>58</b>	10
8-13	19	04	10	--

On pourrait trouver bizarre que Labov insiste essentiellement dans son commentaire sur l'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie et ne souligne pas la sécurité linguistique des informateurs du sous-prolétariat, de la classe ouvrière et de la moyenne et haute bourgeoisie. C'est en effet clairement la petite bourgeoisie qui l'intéresse: "Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique" (p. 183); "cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation linguistique..." (p. 183); "Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie" (p. 200).

En fait, ce n'est pas l'insécurité linguistique qui lui importe, elle est même pour lui secondaire, c'est, en aval, l'hypercorrection et le rôle qu'elle joue dans le changement linguistique: "on peut considérer cette hypercorrection de la petite bourgeoisie comme un indicateur synchronique des changements linguistiques en cours" (p. 181). Et c'est pourquoi l'insécurité linguistique est si peu présente dans ces textes: elle n'est qu'un indice permettant de montrer quel est le groupe social moteur dans l'évolution linguistique.

L'insécurité linguistique dans les premiers textes de Labov se ramenait donc à peu de chose: une variation stylistique, la reconnaissance d'une norme extérieure, la conscience de ne pas se conformer à cette norme. Et l'indice d'insécurité linguistique, valeur quantifiée, était bien limité: le nombre de formes sur lesquelles le locuteur voit une différence entre sa pratique et la forme qu'il considère comme correcte. La notion d'insécurité linguistique était donc un rapport entre un jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une auto-évaluation (l'usage personnel selon le locuteur), et, répétons-le encore, elle n'avait que peu d'importance pour Labov, n'était qu'une retombée marginale de son approche qui consistait à rechercher dans la stratification sociale une explication du changement linguistique.

Ce point de vue, résolument intralinguistique (Labov étudie l'anglais, dans l'île de Martha's Vineyard ou à New York City), peut paraître paradoxal lorsque l'on se souvient que son directeur de thèse, Uriel Weinreich, travaillait justement sur les langues en contact et que, parallèlement à ces premiers travaux, apparaissaient aux Etats Unis d'autres études sur le bilinguisme ou le plurilinguisme, en particulier sur la diglossie (Ferguson, Fishman, etc.) et sur la typologie des plurilinguismes nationaux (Stewart, Ferguson, etc.). Mais Labov travaille sur une seule langue, et cette limitation s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui dans la majorité des études se réclamant de lui et utilisant la notion d'insécurité linguistique. Or le monolinguisme n'existe pas, nous vivons dans un monde plurilingue, et c'est précisément dans ce cadre plurilingue que je voudrais revisiter la notion d'insécurité linguistique.

Car l'insécurité n'est pas seulement un fait intralinguistique, elle peut aussi résulter de rapports que j'appellerai interlinguistiques, entre des langues différentes, et elle est alors le

produit du plurilinguisme. En d'autres termes, l'insécurité peut aussi bien résulter de la comparaison de son parler avec le parler légitime (et nous avons alors ici un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue) que du statut accordé à ce parler et intériorisé par le locuteur (et nous avons alors un problème de statut linguistique qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue). Cette position, que j'ai présentée dans une étude consacrée à une situation créolophone (Calvet, 1996), celle de la communauté de Kraemer en Louisiane, m'avait mené au schéma suivant, dans lequel le continuum qui va du moins au plus de sécurité à propos de la forme ou du statut de la langue nous donne quatre situations cardinales théoriques:

		(SÉCURITÉ / INSÉCURITÉ)	
		-	+
		SÉCURITÉ FORMELLE	
SÉCURITÉ STATUTAIRE	-	1. Insécurité formelle et statutaire	2. Sécurité formelle et insécurité statutaire
	+	3. Insécurité formelle et sécurité statutaire	4. Sécurité formelle et statutaire

1. Insécurité formelle et statutaire. Il s'agit de situations dans lesquelles les locuteurs pensent "mal parler", et pensent en même temps que ce qu'ils parlent "n'est pas une langue". Cela implique l'existence à leurs yeux de deux formes légitimes: celle que pratiqueraient les locuteurs de leur langue, mais qui, eux, "parlent bien" (et qui sont alors dans le cas 2) et une forme statutairement légitime par rapport à laquelle ils considèrent leur parler comme non légitime.

2. Sécurité formelle et insécurité statutaire. Il s'agit des situations dans lesquelles les locuteurs pensent bien parler une forme linguistique qu'ils considèrent par ailleurs comme statutairement non légitime. Ainsi il arrive fréquemment que l'on vous signale tel locuteur comme le meilleur connaisseur d'une forme locale (considérée par ailleurs comme un "dialecte" ou un "patois") ou d'un sociolecte (par exemple un argot), ou que l'on considère tel lieu comme celui où l'on parle la meilleure forme d'un parler par ailleurs classé comme "dialecte" ou "patois".

3. Insécurité formelle et sécurité statutaire. Les locuteurs d'une langue statutairement légitime considèrent qu'ils en parlent une forme non légitime. C'est le cas lorsque les locuteurs de la langue nationale ou officielle (donc en sécurité statutaire) pensent que dans tel ou tel autre lieu on parle la meilleure langue (ce qui implique qu'ils pensent parler une forme défectueuse).

4. Sécurité statutaire et formelle. Les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue dont le statut est incontesté.

Je considère d'ailleurs aujourd'hui ce tableau comme nettement insuffisant. En effet, les représentations produisent de la sécurité/insécurité dans différents domaines: forme, statut, comme nous le voyons ici, mais aussi image et fonction identitaire des langues, et le croisement de ces différents paramètres nous donne une typologie des situations représentatives permettant de mieux cerner les situations sociolinguistiques. Je ne vais pas m'étendre ici sur ces points, qui seront largement développés dans une étude que nous avons réalisée, avec Robert Chaudenson, sur l'île de Saint-Barthélemy, dans les petites Antilles (1998).

Nous pouvons maintenant revenir au cas de la Guinée, évoqué plus haut, et l'analyser à la lumière de ce que je viens de dire. La réaction négative de la population guinéenne face à la réforme lancée par Sékou Touré tenait à une insécurité statutaire. Locuteurs de langues africaines, les parents considéraient qu'elles ne pouvaient pas être le vecteur d'un enseignement moderne, que seul le français pouvait remplir cette fonction. Ils avaient intériorisé le discours dominant distinguant entre langues et dialectes: la langue, le français, était seule capable de remplir les fonctions de langue d'enseignement, tandis les dialectes (c'est-à-dire les langues africaines) ne pouvait prétendre à ce statut.

Dans une situation de ce type, le planificateur linguistique est donc confronté à deux questions:

1) Est-il possible d'imposer une politique linguistique contre l'avis de la population? En d'autres termes: une politique linguistique qui va contre les représentations de la population a-t-elle des chances de réussite?

A cette question nous pouvons répondre que, si cela est possible, ce n'est guère souhaitable, mais cette réponse relève de l'éthique et non pas de la science. Je vous rappellerai cependant, en passant, que les deux exemples les plus cités de planification linguistique, celui de la Turquie et celui de la Norvège, représentent les deux extrêmes d'un continuum de possibilités. Ata Turk a certes réussi à changer le paysage linguistique de son pays, à latiniser l'écriture, à désislamiser le lexique, mais il a pour cela utilisé la manière forte, des pratiques peu démocratiques, et la situation politique actuelle du pays laisse à penser que l'on pourrait très bien revenir un jour sur ces réformes, en reprenant par exemple l'alphabet arabe pour transcrire le turc. Quant à la Norvège, pays démocratique s'il en est, on y débat depuis bientôt deux siècles du problème de la langue, les réformes se succèdent, et l'on continue de vivre entre deux langues, ou plutôt deux variétés de langues, sans parvenir à trancher de façon définitive. C'est-à-dire qu'une politique linguistique démocratique semble moins efficace qu'une politique autoritaire, mais que ses acquis pourraient aussi être plus durables, dans la mesure où ils vont dans le sens des représentations linguistiques des citoyens.

Une gestion démocratique de la politique linguistique implique donc que nous considérons une seconde question:

2) Est-il possible d'agir sur les représentations linguistiques?

Ici, quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, l'insécurité (qu'elle soit formelle, statutaire, identitaire) n'est pas innée, elle est acquise, produite par le social. Et les notions de sécurité et d'insécurité linguistiques impliquent donc des phénomènes de sécurisation et d'insécurisation. Pour prendre des exemples tout bêtes, il est sécurisant pour un anglophone de trouver dans un aéroport des inscriptions dans sa langue ou de trouver à la réception d'un hôtel un employé qui parle sa langue. A l'inverse, il est insécurisant pour un locuteur de l'arabe tunisien allant en pèlerinage à la Mecque de se rendre compte que l'arabe qu'il parle n'est pas compris en Egypte ou en Arabie Saoudite... Or, dans les deux cas, il est facile d'intervenir sur l'échelle sécurité/insécurité: si les inscriptions en anglais disparaissaient des aéroports du monde entier au profit de l'espéranto ou du chinois par exemple, il est clair que les anglophones seraient très vite insécures. Mon propos n'est pas ici de lancer une croisade contre l'anglais mais, je le répète, de réfléchir sur les possibilités d'intervention sur les représentations linguistiques. Ainsi, lorsque coexistent une langue de tradition écrite et des langues de tradition orale (c'est le cas de la majorité des pays africains depuis les indépendances), l'utilisation systématique de la transcription des langues jusque là non

écrites (dans l'affichage, la publicité, etc.) est de nature à changer les représentations de leurs locuteurs.

Il est donc envisageable d'agir sur les représentations, en particulier par le biais de ce que j'appellerai la *ixité* d'une situation linguistique. *Ixité*: le mot peut nous paraître étrange, il n'est que l'adaptation en français (qui donnerait en espagnol quelque chose comme *equicidad*) d'une formule de Fishman (1991), *Xness*, dans laquelle X représente une langue, par exemple le galicien. Quelle est la *galicianité* (*galeguidade*) de notre environnement linguistique, et quelle est la *castillanité* (*castellanidad*) du même environnement? Cela peut se mesurer, à partir de la présence des langues sur les murs, les affiches, dans les médias, à l'école, etc... On peut ainsi établir, comme l'a suggéré François Grin (1997), un axe de *ixité* croissante ou décroissante permettant de mesurer les situations et leur évolution, et l'on peut aussi s'interroger sur les types d'intervention que l'on peut avoir sur cet axe.

La question posée dans le titre de ce travail, peut-on agir sur les représentations?, n'a bien sûr de sens que dans la mesure où nous considérons que ces représentations jouent un rôle dans l'évolution des situations, et vous aurez compris que c'est là le point de vue que je soutiens. Tout ce que j'ai dit sur les rapports, et parfois les conflits, entre l'*in vivo* et l'*in vitro* montre qu'il est à mon sens difficile, sinon impossible, pour une politique linguistique d'aller contre l'opinion majoritaire, difficile pour être clair d'imposer par exemple comme langue nationale ou comme langue de travail une forme que la majorité considère comme un dialecte ou un patois, ou une langue dans laquelle la population ne se reconnaît pas. Si nous considérons que ce choix est bon, que cette forme linguistique est celle qui convient le mieux au pays, celle qui est par exemple la plus apte à assurer le développement, il faut alors lutter contre les forces d'insécurisation (ici insécurisation statutaire ou identitaire) pour faciliter *in vivo* les choix de politique linguistique effectués *in vitro*, donc intervenir sur les représentations pour donner une image positive de la langue et renforcer la sécurité de ses locuteurs. Je ne vais pas ici dresser la liste des différentes formes d'intervention, qui peuvent d'ailleurs varier largement avec les situations. L'*ixité* de l'environnement est l'un des points sur lesquels il est possible d'intervenir dans ce sens, mais il est loin d'être le seul.

### 3. Conclusions

Ce qui me paraît important de souligner, c'est que dans le couple pratiques et représentations, qui fonctionne de façon homéostatique, le planificateur aurait tort d'intervenir de façon autoritaire sur les pratiques et qu'il est plus judicieux d'agir d'abord sur les représentations pour faciliter une action sur les pratiques. Or on fait bien souvent le contraire. Les lois linguistiques (dont la récente loi Toubon, en France, est un bon exemple) fonctionnent le plus souvent sur le mode de l'interdiction, de la surveillance, et parfois de la punition. Interdire, surveiller, punir. *Dites ceci, ne dites pas cela, parlez telle langue et non pas telle autre*, ces interventions que l'on trouve aujourd'hui dans une certaine mesure en Catalogne, que l'on a trouvées en Italie sous Mussolini, en Turquie sous Ata Turk, impliquent que l'on puisse intervenir directement sur les pratiques sans agir au préalable sur les représentations. C'est-à-dire qu'elles se situent dans un modèle de planification impérative, autoritaire (par opposition à une planification indicative), mais surtout qu'elles ignorent les relations entre pratiques et représentations pour la simple raison que la linguistique commence à peine à les décrire. Ce qui signifie une chose toute simple: la société a la politique linguistique de sa linguistique, et c'est aux linguistes à faire évoluer ces deux termes, à mieux décrire et à mieux comprendre pour permettre aux planificateurs de mieux intervenir.

**Références bibliographiques**

- Calvet, L.-J. (1996). "Les 'Edwiniens' et leurs langues: sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane". *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée* 13(1).
- Calvet, L.-J. & R. Chaudenson (1998). *Saint Barthélemy: une énigme linguistique*. Paris: Didier Erudition.
- Fishman, J.J. (1991). *Reversing Language Shift*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Grin, F. (1997). "Aménagement linguistique: du bon usage des concepts d'offre et de demande". In N. Labrie (ed.). *Etudes récentes en linguistique de contact*. Bonn: Dümmler.
- Labov, W. (1966). "Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change". In W. Bright (ed.). *Sociolinguistics*. Berlin: Mouton.